

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE LANMODEZ**

Nombre de Conseillers :

En exercice : 11

Présents : 9

Votants : 11

Date de la convocation : 17/09/2026

L'an deux mil vingt-six,

Le Lundi 21 septembre à 18 h 00

Le Conseil Municipal de la Commune de LANMODEZ

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire A la Mairie, sous la présidence, de Madame Lognoné Jamila, Maire.

Etaient présents : Mesdames LE BIDEAU Noémie, IZAUTE Marie Emmanuelle, ROLLAND-CAVELAN Nolwenn, DOMANCICH Lydie et Messieurs ROMBAUT Philippe, PARANTHOËN Rémi, LUCAS Fabien et BOULANGER Pierre Pascal.

Absents : Monsieur JOUAN Patrick procuration à Monsieur BOULANGER Pierre Pascal et Madame DURAND Sylvie procuration à Mme IZAUTE Marie-Emmanuelle.

Secrétaire : Madame IZAUTE Marie Emmanuelle a été élue secrétaire.

**INDEMNITE DE MANIEMENT DE FONDS AU REGISSEUR – REGIE PRODUITS DIVERS POUR LA
COMMUNE DE LANMODEZ**

Madame La Maire informe le conseil municipal que Madame LAMANDÉ Anne-Yvonne, régisseur pour la régie produits divers pour la commune de LANMODEZ touchait une indemnité de régie qui à ce jour n'existe plus mais peut-être remplacée par une indemnité de manquement de fonds.

Le Conseil Municipal par 11 voix pour :

- **DECIDE** de verser une indemnité de manquement de fonds au régisseur de la régie produits divers pour la commune de LANMODEZ ; indemnité qui remplace l'indemnité de régie actuelle.
- **PRECISE** que la somme de 110.00 € d'indemnité de manquement de fonds sera versée au régisseur de la régie produits divers pour la commune de LANMODEZ
- **AUTORISE** Madame La Maire à signer tous documents nécessaires au versement de cette indemnité de manquement de fonds.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
La Maire
LOGNONÉ Jamila



Certifié exécutoire par transmission, Le
La Maire, LOGNONÉ Jamila

En Préfecture des Côtes d'Armor

Lognoné

